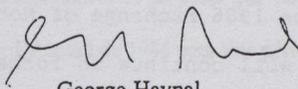


Le Gouvernement du Canada a l'honneur d'informer l'Ambassade que les propositions contenues dans sa Note rencontrent son agrément. En conséquence, la présente confirmera que la Note de l'Ambassade et la présente réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constitueront entre nos deux Gouvernements un Accord sur cette question, qui entrera en vigueur pour une période de dix ans, à la date de la présente réponse.

Le Gouvernement du Canada profite de cette occasion pour renouveler l'assurance de sa très haute considération à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique.

Le sous-ministre adjoint (Amériques),



George Haynal